



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2010, Université Stendhal - Grenoble
3. hceres-02035916

HAL Id: hceres-02035916

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035916>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 3 - Stendhal

Demande n° S3110060831

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La mention Sciences du langage, au sein d'une UFR de l'Université Grenoble 3 spécialement dédiée aux Sciences du langage, est, pour son noyau dur, très généraliste. Reposant sur un socle de syntaxe et de phonétique-phonologie, elle offre des ouvertures vers la rhétorique, l'analyse du discours (notamment le discours argumentatif) et, en L3, vers la psycho-linguistique et la socio-linguistique. Elle comporte aussi, en L2, une initiation à l'histoire de la langue.

En L1, elle propose huit options, parmi lesquelles l'étudiant doit en choisir deux : Métiers de l'enseignement : professeur des écoles, Informatique et technologies du web devenant en L3 le parcours pré-professionnel Industries de la langue, Communications multimedia, Information-Communication, Culture générale et humanités, Littératures d'ailleurs, LANSAD (deux options de langue vivante dont au moins une en débutant) et Langue des signes française. Certaines de ces options se retrouvent en parcours : Métiers de l'enseignement : professeur des écoles (L2 et L3) ; Informatique et technologies du web (L2) devenant Industries de la langue en L3, Langue des signes française (L2 et L3) et Français langue étrangère (L3 de toute mention de licence).

Avis condensé

• Avis global :

La mention n'est pas toujours nettement lisible dans son architecture générale. Elle offre en L1 des enseignements assurés par différentes UFR et même différentes Universités (Grenoble 1, Grenoble 2 et Grenoble 3) : 5 parcours sur 8 en L1 sont ainsi concernés. Il est très probable que, dans la pratique, cela pose à l'étudiant et à l'enseignant des problèmes d'organisation. Sa lisibilité est notamment brouillée par un flottement terminologique entre « options » (offertes en L1, mais appelées « parcours » dans la maquette) et « parcours » au sens strict, qu'on ne retrouve qu'à partir de la L2. Au-delà d'un problème de présentation, ce flottement est révélateur d'un certain flou qui nuit à l'identité propre de la mention, y compris dans le domaine des sciences du langage.

La mention offre des contenus solides et cohérents pour qui veut réfléchir sur la langue.

Elle fait valoir un taux de réussite satisfaisant, mais il est peut-être obtenu grâce à un système d'évaluation assez généreux.

• Points forts :

- Les contenus de la formation sont divers et cohérents et de nombreux parcours sont offerts.
- Le parcours Industries de la langue, qui offre une double spécialité linguistique et informatique est original et débouche sur une spécialité de master innovante, Industries de la langue.
- Le choix pédagogique de lier dans une seule et même séquence d'enseignement cours magistral et travaux dirigés, et donc de supprimer les cours d'amphi, est judicieux.



- Points faibles :
 - Le dossier manque de lisibilité dans l'identification des parcours nombreux de la mention.
 - Les débouchés propres à la mention ressortent mal. Alors qu'ils existent, ils semblent limités et finalement peu identifiés en dehors du concours de professeurs des écoles.
 - Malgré la mise en œuvre du Plan Réussite en Licence, le taux important d'abandon en S1 reste préoccupant.
 - Comme pour les autres mentions de Grenoble 3, la fiche RNCP, dont la rédaction incombe aux équipes pédagogiques, n'est pas fournie, faute sans doute d'une incitation suffisante de l'établissement.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il y aurait intérêt à mieux situer cette mention par rapport à la mention Lettres et arts et à simplifier le cursus. Une réflexion sur les compétences requises et développées par cette formation, ainsi que sur ses objectifs, paraît souhaitable. Un pilotage plus centralisé au niveau de l'établissement rationaliserait l'offre de formation. La rédaction de la fiche RNCP est vivement recommandée, pour cette mention comme pour les autres.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique, solide, est constituée principalement de maîtres de conférences. Les professeurs n'y interviennent que ponctuellement. La direction des études est sérieuse. L'information auprès des lycées est active et efficace. On constate un taux d'abandon important après le semestre 1, auquel les remèdes n'ont pas encore été trouvés.

2 ● Projet pédagogique :

Les contenus sont riches et variés. L'équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est satisfaisant. Les évaluations des enseignements par les étudiants sont utilisées pour une amélioration de la formation et des modalités de contrôle des connaissances. Le système de compensation est extrêmement avantageux, ce qui peut être préjudiciable à la fiabilité du taux de réussite.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Il existe de nombreux dispositifs de tutorat, d'information, et de passerelles de réorientation.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Les stages existent, mais ne sont pas toujours obligatoires. L'accompagnement vers les débouchés est variable selon les filières, et le devenir des étudiants diplômés n'est pas systématiquement identifié. Plusieurs parcours ont un prolongement en master.